



ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE**

LUNDI 29 NOVEMBRE 2010

Salle des spectacles – Maison Ravier
7, rue Ravier
69007 LYON

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- | | |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 18h00 | Rencontre avec les partenaires de l'action « commerce équitable/consommation responsable » suite à la soirée de présentation du Guide des Sports de Lyon. |
| 18h45 | Assemblée Générale ordinaire <ul style="list-style-type: none">- Confirmation du nom « Office des Sports de Lyon » et de l'adresse- Rapport moral- Rapport financier- Mot du Président- Elections des membres renouvelables du Comité Directeur- Questions diverses |

L'Assemblée Générale est ouverte à 18h45
120 personnes sont présentes et 42 pouvoirs ont été remis.
L'Assemblée Générale constate que le quorum est atteint.

Le premier point concerne le nom et l'adresse de l'Office des Sports

Nous avons approuvé le changement de nom, il y a trois ans lorsque nous avons adopté de nouveaux statuts.

De plus, nous avons changé d'adresse.

La préfecture nous a demandé de faire confirmer par l'Assemblée Générale ordinaire annuelle le nom de notre association et l'adresse de son siège.

Nous vous demandons donc de bien vouloir confirmer :

- Comme nom de l'association : OFFICE DES SPORTS DE LYON
- Comme adresse de siège : 419, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
- Comme article 4 alinéa 2 des statuts : l'Office des Sports s'interdit toute aide à des organismes poursuivant un but strictement commercial autre que les filiales qu'ils seraient amenés à créer et dont il détiendrait la majorité du capital. (délibération de l'AG du 26 novembre 2008)

Ces confirmations sont adoptées à l'unanimité.

Rapport d'activité

OFFICE DES SPORTS

En 2009, l'Office des Sports de Lyon a tenu ou participé à :

- 8 réunions de bureau,
- 2 réunions du comité directeur,
- 8 réunions du comité de gestion du "FAIR-PLAY"

Parallèlement, il faut y ajouter un nombre conséquent de réunions auxquelles ont participé

- Marc FEUILLET, à celles demandées par Thierry BRAILLARD
- Léandre BORBON, à celles relatives à l'opération "LYON - LONDRES 2012"
- Marc GOY, à celles organisées par la DIRECTION DES SPORTS DE LYON ET LE CABINET DE THIERRY BRAILLARD.

En matière d'adhésions, 320 clubs de sport avaient rejoint l'OFFICE DES SPORTS DE LYON.

Le 26 janvier 2009, l'OFFICE DES SPORTS DE LYON était associé à la traditionnelle soirée de remise des "LIONS DU SPORT 2008" qui s'est déroulée dans le cadre prestigieux du Palais des Congrès.

La soirée de lancement du GUIDE DES SPORTS 2009-2010 s'est déroulée le mercredi 16 juin 2009 dans les locaux de l'OFFICE DES SPORTS DE LYON et du restaurant " Le FAIR PLAY". Cette réception était organisée en partenariat avec la société "ESPRIT D'ACTION" et le Groupe "ACCOR".

L'OSL a participé en décembre 2009 à une réunion sur la répartition des subventions de la VILLE DE LYON sur la base des critères mis en place.

En matière de subventions de fonctionnement, les propositions pour 2010 ont été faites dans un cadre budgétaire contraint, sans augmentation de l'enveloppe globale. Compte tenu de cette situation, la Ville a décidé de fortes diminutions, voire la suppression, des subventions des clubs classés "HORS LYON".

Quant aux clubs conventionnés, ils ont été reçus par Thierry Braillard et Marc Feuillet le 8 décembre 2009 dans le cadre du renouvellement de leurs conventions triennales.

LE FAIR-PLAY

Depuis janvier 2009, par décision du conseil municipal, une convention lie la Ville de Lyon et l'OSL pour la gestion des locaux. Elle prévoit le paiement d'un loyer, d'une redevance sur le

chiffre d'affaire du restaurant, des charges de fluides et d'entretien. C'est dans ce cadre que nous avons dès le 5 janvier 2009 démarrer l'activité du Fair-Play.

La gestion au quotidien du restaurant s'est avérée particulièrement lourde. A cela il a fallu y ajouter des avatars non prévus dans la gestion des ressources humaines :

- Démission pour raisons professionnelles du premier gérant bénévole, Monsieur Alain LAPIERRE,
- Désignation, après réunion de l'assemblée générale de l'EURL/OSL-R, de Monsieur Michel BAUDOUIN comme nouveau gérant bénévole,
- Départ de monsieur Vivien VINCENT, le cuisinier qui avait demandé que son contrat ne soit pas prolongé. Ce départ très rapide a nécessité la mise en place d'une solution de remplacement d'urgence avec l'embauche de monsieur Eric THENAISIE, restaurateur confirmé, entré en fonction le 28 avril 2009.

Néanmoins, afin de permettre à l'OSL de se recentrer sur ses missions, on a dû dissocier l'OSL du restaurant C'est la raison pour laquelle il a été décidé, lors du comité directeur du 3 juillet 2009, de confier la gestion du "FAIR PLAY" à des partenaires privés et d'arrêter l'activité de l'EURL le 31 juillet 2009.

Ce transfert de gestion s'accompagnait de l'acceptation par le partenaire privé, de certaines conditions notamment :

- Le maintien du nom,
- L'établissement d'une convention triennale de gestion,
- La prise en charge par la SARL de tout nouvel équipement,
- Le paiement d'une redevance, d'un loyer et des charges.

Après le court intérim de la société « LB Project » et une fermeture de plusieurs semaines, le "FAIR PLAY" a été repris le 1^{er} janvier 2010 par la SARL « Le FAIR PLAY », présidée par Monsieur Nicolas LEGRAND.

LES RAPPROCHEMENTS DE CLUBS

En 2009, ce sont poursuivies les rencontres visant au rapprochement, voire à la fusion de clubs :

- LYON NATATION (Environ 1700 licenciés) et l'ASPTT NATATION (Environ 400 licenciés). Les discussions ont duré jusqu'en mai 2010 et ont abouti à une fusion en 2010-2011.
- L'Aviron Union Nautique de Lyon, le CERCLE DE L'AVIRON DE LYON et l'AVIRON CLUB LYON CALUIRE, idée relancée à leur demande.
- LYON GYM, la CONVENTION GYMNIQUE et LES LUCIOLES DE LYON. Un projet sportif a été défini par les trois clubs, un projet de structure est aujourd'hui à l'étude.

LES ECHANGES LYON - FRANCFORT

En juillet 2009, dans le cadre du jumelage entre Lyon et Francfort et à l'initiative des Offices des Sports de Francfort et de Lyon, 80 jeunes lyonnais issus de cinq clubs (PLVPB volley-ball, Football Club Croix-Roussien - Lyon St Fons Taekwondo - Lyon Natation - ASUL Tennis de Table) ont participé à un échange avec cinq clubs de Francfort. Vu son succès, il a été décidé de le pérenniser.

LES PERSPECTIVES POUR 2010

- Pour la saison 2010, 316 clubs ont adhéré ou ré adhéré, à L'OSL.
- Dans le cadre des emplois tremplin de la région "Rhône - Alpes", il a été décidé d'embaucher Mme Kady Prada en tant qu'agent de développement du sport sur la base de vingt-huit heures par semaine.
- Les discussions relatives aux rapprochements de clubs se sont poursuivies et étendues à de nouvelles disciplines telles que le handball ou l'athlétisme.
- Après le succès de l'échange de 2009, ce sont les jeunes allemands représentants neuf clubs de Francfort qui ont été reçus par les clubs lyonnais en juillet 2010.

Jean-Claude Moretti

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le déficit 2009 de l'OSL est de 69 298 euros.

Ce montant est important mais en fait il cache une situation beaucoup plus rassurante.

Comme vous le savez, l'OSL a géré de janvier 2009 à fin juillet 2009, le restaurant « le Fair Play ».

Cette gestion a reposé au quotidien sur les épaules de nos deux gérants successifs, Alain Lapierre puis Michel Baudouin et de Marc Goy. Cette tâche était trop lourde, c'est pourquoi nous y avons mis fin.

Nous savions que la première année du restaurant serait déficitaire, fortement dans les six premiers mois et moins après. De janvier 2009 à juillet 2009, le montant du déficit est de 40 182 euros.

Ce déficit est intégré dans le compte de résultat de l'OSL puisque nous avons dissout l'EURL OSL – R. Il figure en charge exceptionnelle sur le compte de fonctionnement 2009 de l'OSL.

Dès janvier 2010, nous avons vendu l'ensemble des biens de l'OSL liés à l'activité de restauration pour un montant total de 42 000 euros. Cet apport, qui compense largement le déficit, ne figure pas dans les comptes 2009 mais figurera dans les comptes de 2010.

En ce qui concerne le fonctionnement proprement dit de l'OSL, le résultat négatif est de 69 298 moins les 40 182 liés au restaurant soit 29 116 euros.

Il s'explique par le montant du loyer et des charges (fluides et entretien) pour un montant total 30 303 euros que nous ne payions pas avant 2009 puisque nous occupions nos anciens locaux à titre gratuit, tant au niveau du loyer que des charges.

Ce montant doit être compensé par le loyer et les charges payés par le restaurant. Or en 2009, nous avons exonéré le restaurant par convention entre l'OSL et l'OSL – R de loyer. Il n'y avait donc pas de compensation prévue.

En conclusion, l'année 2009 a été conforme à ce que nous attendions. 2010 s'annonce bien.

Nous avons par exemple, remboursé par anticipation un emprunt de 36 900 euros. Les gérants actuels paient normalement le loyer à l'OSL. La compensation est donc réalisée et nous ne faisons plus de déficit sur le loyer et les charges.

Nous avons été reçus avec Marc Feuillet, par la Direction des Finances de la Ville de Lyon qui contrôle la gestion des associations. Il en résulte que la gestion de l'OSL est saine et qu'au-delà des chiffres de 2009, la reconstitution des fonds propres se fera dès 2010.

Pierre Vola

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. L'assemblée générale décide d'affecter le report à nouveau au bilan de l'Office des Sports.

Mot du Président

Chers amis,

Je rencontre beaucoup de dirigeants et souvent ces phrases reviennent :

« Les adhérents sont devenus des clients », « les entraînements du mercredi après midi sont devenus des garderies », « on ne trouve plus de parents pour accompagner les enfants », « il n'y a plus de bénévoles ».

Et pourtant, je peux témoigner de la satisfaction de ces mêmes dirigeants quand un tournoi est réussi, quand une équipe monte au niveau supérieur, quand des enfants sont heureux de faire du sport et de défendre les couleurs de leur club.

Oui les clubs sportifs sont à la croisée des chemins.

Les adhérents sont là toujours plus nombreux, enfants, adolescents, adultes et de plus en plus seniors, pratiquants en compétition de haut niveau ou de niveau départemental ou pratiquants en loisir.

Les bénévoles qui sont de moins en moins nombreux pour les accueillir, font appel à des salariés de plus en plus nombreux et le plus souvent à temps partiel.

Nous assistons donc à la mutation du club d'hier, associatif au sens littéral du terme où tout le monde était associé à niveau égal, au club d'aujourd'hui qui évolue vers l'entreprise associative avec ses dirigeants, ses services, ses clients et ses salariés.

Si nous ne faisons rien, certaines associations arrêteront leur activité par manque de bénévoles.

C'est pour quoi, nous devons accompagner cette mutation afin qu'elle ne laisse personne au bord du chemin.

Pour cela nous devons innover et nous poser plusieurs questions :

- Quelle politique de club mettre en place pour les adhérents, les salariés, les bénévoles ?
- La taille de nos clubs leur permet – elle de faire face cette mutation ?
- Quelles relations nouvelles doit-on construire entre la Ville et les clubs pour accompagner cette mutation, en matière de subvention ou de mise à disposition d'équipements ?

Lors de notre dernier Comité Directeur, nous avons décidé de créer une commission qui réfléchirait à l'évolution des clubs à 10 ou 15 ans.

Elle sera ouverte à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent.

Nous souhaitons également poursuivre l'échange entre les clubs de Lyon et de Francfort, et l'ouvrir à d'autres sports comme le handball, le judo ou le badminton.

Enfin, en matière de communication, après la mise en ligne de notre nouveau site internet, nous souhaitons créer une newsletter. Quant au Guide des Sports, devenu incontournable, nous souhaitons continuer à l'améliorer en partenariat avec Esprit d'action.

Voilà, il y a du travail et pour ce faire nous sollicitons nos administrateurs, ce qui nous conduit au point suivant de l'ordre du jour.

Elections des membres renouvelables

Le Comité Directeur est composé de 39 membres :

12 élus de la Ville et 27 représentants de la vie associative

Sur les 27 représentants de la vie associative, 8 représentent les territoires, ce sont les présidentes et présidents d'OFFISA et 19 la diversité des clubs sportifs.

Ce sont ces 19 qui sont renouvelables : 12 au titre des clubs et 7 membres cooptés.

Sont élus à l'unanimité :

Représentants les associations sportives :

Herve Beaudoux, FC Lyon - football
Magali Cerisier-Guillaume, Comité d'Escrime du Rhône
Alexis Chvetzoff, Convention gymnique de Lyon
Corinne Dagand-Ségaud, Aqua Synchro Lyon
Oren Gostiaux, ASU Lyon – Basket
Jean Jarlier, AC Lyon-Vaise
Gérard Perret, USEP du Rhône
Marie Sophie Plaziat, Lyon GR
André Ponton, Club Rhodia Vaise
France Valente, Dojo Olympic
Florent Tosello, Amicale Laïque Croix Rousse
Brahim Zazoui, Club des Sports de Glace de Lyon

Membres cooptés :

Léandre Borbon, PLVPP, LOU Rugby
Marcel Burlet, ASA du Rhône
André Glaive
Guy Mercier, Fédération des MJC
Jo Reina
Catherine Roudil, Les Panthères de Lyon
Pierre Vola, Office des Sports du 8^{ème}

Le nouveau Comité Directeur est ainsi constitué :

Président d'honneur

Tony Bertrand

Membres d'honneur

Marcel Degueurce
Georges Perraud

Comité Directeur

Représentants les élus :

Thierry Braillard, Adjoint au sport de la Ville de Lion
Sandrine Frih, Conseillère municipale
Pascale Bonnel – Chalier, Conseillère municipale
Grégory Climent, Adjoint au Maire du 1^{er} arrondissement
Christophe Limousin, Adjoint au Maire du 2^{ème} arrondissement
Abdel Achache, Adjoint au maire du 3^{ème} arrondissement
Marie Françoise Roset, Adjointe au Maire du 4^{ème} arrondissement
Saïd Intidam, Adjoint au Maire du 5^{ème} arrondissement
Claude Chabot, Adjoint au Maire du 6^{ème} arrondissement
Mario De Fillipis, Adjoint au Maire du 7^{ème} arrondissement
Karim Matarfi, Adjoint au Maire du 8^{ème} arrondissement
Marc Feuillet, Adjoint au Maire du 9^{ème} arrondissement

Représentants les offices des sports d'arrondissement :

Virginie Courbière, Présidente de l'Office des Sports du 1^{er} arrondissement
Brigitte Badet, Présidente de l'Office des Sports du 3^{ème} arrondissement
Jean Luc Monod, Président de l'Office des Sports du 4^{ème} arrondissement
Pierre Dodille, Président de l'Office des Sports du 5^{ème} arrondissement
Emmanuel Chaix, Président de l'Office des Sports du 6^{ème} arrondissement
Jean Claude Moretti, Président de l'Office des Sports du 7^{ème} arrondissement
Denis Million, Président de l'Office des Sports du 8^{ème} arrondissement
Myriam El Youssef, Présidente de l'Office des Sports du 9^{ème} arrondissement

Représentants les associations sportives :

Herve Beaudoux, FC Lyon - football
Magali Cerisier-Guillaume, Comité d'Escrime du Rhône
Alexis Chvetzoff, Convention gymnique de Lyon
Corinne Dagand-Ségaud, Aqua Synchro Lyon
Oren Gostiaux, ASU Lyon – Basket
Jean Jarlier, AC Lyon-Vaise
Gérard Perret, USEP du Rhône
Marie Sophie Plaziat, Lyon GR
André Ponton, Club Rhodia Vaise
France Valente, Dojo Olympic
Florent Tosello, Amicale Laïque Croix Rousse
Brahim Zazoui, Club des Sports de Glace de Lyon

Membres cooptés :

Léandre Borbon, PLVPP, LOU Rugby
Marcel Burlet, ASA du Rhône
André Glaive
Guy Mercier, Fédération des MJC
Jo Reina
Catherine Roudil, Les Panthères de Lyon
Pierre Vola, Office des Sports du 8^{ème}

Membres invités

Michel Baudouin, Office des Sports du 7^{ème}
Denis de Marinis, Arts Martiaux
Thierry Lenoble, US Cheminots de Lyon Vaise
Yves Garre

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'Assemblée Générale est levée à 19h30.

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros

	01/01/2009 31/12/2009	12 mois	01/01/2008 31/12/2008	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	120 490,12	100,00	101 840,55	100,00	18 649,57	18,31
Prestations de services	47 140,67	39,12	27 614,73	27,12	19 525,94	70,71
706000 PREST. SERVICES LOC. SALLES	900,00	0,75			900,00	
706100 PRESTATIONS DIVERSES	10 725,30	8,90			10 725,30	
708000 COTISATIONS	18 600,00	15,44	16 620,00	16,32	1 980,00	11,91
708500 SPONSORING PARTENARIAT	9 300,00	7,72			9 300,00	
708800 PHOTOCOPIES	7 615,37	6,32	10 994,73	10,80	(3 379,36)	-30,74
Subventions d'exploitation	73 341,80	60,87	74 222,76	72,88	(880,96)	-1,19
740010 SUBVENTION VILLE DE LYON	66 000,00	54,78	65 000,00	63,83	1 000,00	1,54
740100 SUBVENTION CNASEA	7 341,80	6,09	9 222,76	9,06	(1 880,96)	-20,39
Autres produits de gestion courante	7,65	0,01	3,06		4,59	150,00
758000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	7,65	0,01	3,06		4,59	150,00
Total des charges de fonctionnement	149 090,22	123,74	103 880,79	102,00	45 209,43	43,52
Autres achats et charges externes	68 261,54	56,65	28 428,36	27,91	39 833,18	140,12
604000 PRESTATIONS SERVICES	7 025,30	5,83			7 025,30	
606100 EDF GAZ OSLR (ET OSL)	9 071,89	7,53			9 071,89	
606300 MATERIEL ET OUTILLAGE	542,23	0,45	345,63	0,34	196,60	56,88
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 551,48	6,27	7 833,46	7,69	(281,98)	-3,60
613200 REDEVANCES VILLE DE LYON	19 812,22	16,44			19 812,22	
613500 LOCATION COPIEUR	6 458,40	5,36	6 458,83	6,34	(0,43)	-0,01
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER	1 419,72	1,18	2 110,52	2,07	(690,80)	-32,73
615500 REPARATION ET ENTRETIEN			1 076,40	1,06	(1 076,40)	-100,00
615600 MAINTENANCE	1 486,24	1,23			1 486,24	
616000 ASSURANCE	742,59	0,62	523,80	0,51	218,79	41,77
618500 FETE DES SPORTS	1 000,00	0,83	3 000,00	2,95	(2 000,00)	-66,67
622600 HONORAIRES	2 838,84	2,36	2 791,00	2,74	47,84	1,71
622700 FRAIS ACTES, CONTENTIEUX OSLR	222,48	0,18			222,48	
623130 SITE INTERNET	63,74	0,05			63,74	
625100 FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 871,74	3,21	92,68	0,09	3 779,06	N/S
625700 MISSIONS RECEPTIONS	2 225,64	1,85	1 383,46	1,36	842,18	60,87
626100 FRAIS POSTAUX	510,34	0,42	607,87	0,60	(97,53)	-16,04
626200 TELEPHONE	3 083,97	2,56	2 017,32	1,98	1 066,65	52,87
627500 SERVICES BANCAIRES	334,72	0,28	187,39	0,18	147,33	78,62
Impôts, taxes, versements assimilés	1 318,00	1,09	767,60	0,75	550,40	71,70
633300 FORMATION CONTINUE	1 318,00	1,09	767,60	0,75	550,40	71,70
Rémunération du personnel	49 407,78	41,01	49 210,91	48,32	196,87	0,40
641100 SALAIRES	48 520,78	40,27	45 944,89	45,11	2 575,89	5,61
641200 CONGES PAYES	887,00	0,74	2 266,02	2,23	(1 379,02)	-60,86
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			1 000,00	0,98	(1 000,00)	-100,00
Charges sociales	22 343,29	18,54	21 530,52	21,14	812,77	3,77
645100 COTISATIONS URSSAF	13 069,07	10,85	11 967,91	11,75	1 101,16	9,20
645350 COTISATIONS RETRAITE	5 353,96	4,44	5 121,41	5,03	232,55	4,54
645400 COTISATIONS ASSEDIC	2 058,52	1,71	1 893,92	1,86	164,60	8,69
645500 CHARGES SOCIALES S/C.P.	400,00	0,33	1 019,36	1,00	(619,36)	-60,76
647100 TICKETS RESTAURANTS	1 384,00	1,15	1 451,20	1,42	(67,20)	-4,63
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	77,74	0,06	76,72	0,08	1,02	1,33
Dotation aux amortissements	7 756,32	6,44	3 942,62	3,87	3 813,70	96,73
681120 DOT. AMORT. IMMO. CORP.	6 963,54	5,78	3 942,62	3,87	3 020,92	76,62
681121 DOT. AMORT. TUP OSLR	792,78	0,66			792,78	
Autres charges	3,29		0,78		2,51	321,79
658000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	3,29		0,78		2,51	321,79
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(28 600,10)	-23,74	(2 040,24)	-2,00	(26 559,86)	N/S
RESULTAT FINANCIER	145,25	0,12	925,10	0,91	(779,85)	-84,30
Intérêts et produits financiers	481,52	0,40	925,10	0,91	(443,58)	-47,95
763000 REVENUS DES AUTRES CREANCES	481,52	0,40	925,10	0,91	(443,58)	-47,95
Intérêts et charges financières	336,27	0,28			336,27	
661160 INT. EMPRUNTS ET DETTES ASSIM.	336,27	0,28			336,27	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(28 454,85)	-23,62	(1 115,14)	-1,09	(27 339,71)	N/S
Charges exceptionnelles	40 842,73	33,90			40 842,73	
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 181,55	33,35			40 181,55	
671100 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	421,18	0,35			421,18	
671200 AMENDES ET PENALITES	240,00	0,20			240,00	
Résultat exceptionnel	(40 842,73)	-33,90			(40 842,73)	
TOTAL DES PRODUITS	120 971,64	100,40	102 765,65	100,91	18 205,99	17,72
TOTAL DES CHARGES	190 269,22	157,91	103 880,79	102,00	86 388,43	83,16
Résultat	(69 297,58)	-57,51	(1 115,14)	-1,09	(68 182,44)	N/S
Contribution en nature - Produits						
Contribution en nature - Charges						